

Casino» de 1843 et l'incident du bal chez Madame Noblom, le 17 septembre de l'année suivante.

Brincour étant connu pour son franc-parler, il était inévitable qu'il jouât un premier rôle dans tous ces démêlés.

Le 27. 11. 1844 le Gouvernement s'était vu forcé d'instituer une Commission d'enquête composée des conseillers Ulveling, Pescatore et Simons.

La commission eut à s'occuper de sept duels. Quatre affaires purent être arrangées à l'amiable et deux, encore pendantes, furent jugées par la commission comme étant basées sur des raisons futiles.

Quant au duel entre les lieutenants Brincour et van Gogh — approuvé par le major Stael de Holstein, et qui avait été porté sur le terrain — il fut seul retenu par la Commission comme fondé.

Ce duel, qui avait provoqué une grande agitation parmi la population epternacienne, fut jugé comme suit par l'auteur anonyme d'un rapport adressé au Roi Grand-Duc:

«Le lieutenant van Gogh qui était très innocent dans cette affaire en a dû supporter tous les désagréments, tandis qu'aucun reproche de la part du Major ne fut fait à l'auteur. — — — Cette insulte fut faite pour le forcer de se battre, car les officiers allemands ont dit que s'il ne se battait pas, ils ne voudraient plus servir avec lui; il a été forcé d'accepter, quoique étant père de famille, qu'il était très faible sortant d'une forte maladie, ayant même une fontanelle au bras droit, tandis que le lieutenant Brincour est une forte et très robuste personne, il en est résulté au grand contentement du Major Stael de Holstein que le lieutenant van Gogh a été grièvement blessé au bras droit et très peu s'est fallu qu'il eût la tête totalement fendue, vu que les intentions du lieutenant Brincour étaient bien de le mettre hors d'état de pouvoir encore servir, car les Allemands veulent à tout prix se défaire tout à fait des Hollandais. *Beaucoup d'autres duels que nous nous abstenons de mentionner, ont eu lieu, toujours animés par le Major Stael, tandis que son devoir lui prescrit de les empêcher.*»

Le souverain sévit, et il y eut des démissions, entre autres celle du major Stael (1845).<sup>4)</sup>

Quant à Brincour, voici comment il fut vu par ses supérieurs, après son duel:

«Brincour est un excellent officier et il a bon fond de caractère. Il a commis des fautes, parce qu'il a trop sacrifié aux idées du chef sous l'influence duquel il a agi (Le major Stael). Je suis persuadé que sous une bonne direction il serait bientôt ramené dans une bonne voie.»<sup>5)</sup>

La mésentente au corps des officiers ne pouvait servir que de mauvais exemple à la troupe où les manquements à la discipline étaient à l'ordre du jour.

Le terrain était donc bien préparé lorsque gronda la révolution de 1848.

On a tenté de faire de Brincour le pivot des événements révolutionnaires au sein du Contingent. S'il y a été mêlé ce ne fut peut-être pas à son corps défendant mais en tout cas en homme de bonne volonté aimant jouer le rôle de médiateur.